

FÉVRIER 2019
VOLUME 15
NUMÉRO 1

TRICENTRIS

LeT.E.

EXPRESS



LA POUDRE DE VERRE CERTIFIÉE!

C'est en décembre dernier que Tricentris a reçu la bonne nouvelle : la poudre de verre est maintenant reconnue comme ajout cimentaire par le Groupe CSA. Cette nouvelle norme, CSA-A3000, est accueillie comme une fierté, une victoire et un privilège, mais aussi comme la consécration de près d'une décennie de travail acharné.

Et pour cause! Depuis 2010 déjà, Tricentris est impliqué dans la valorisation du verre au Québec. C'est en collaboration avec la Chaire SAQ de valorisation du verre dans les matériaux de la Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke et de son professeur titulaire, monsieur Arezki Tagnit-Hamou, qu'a été développé cet écomatériau novateur. S'en est suivi en 2013 la construction de notre usine de micronisation du verre à Lachute, la première usine en son genre en Amérique du Nord. Depuis maintenant cinq ans, le VERROX® y est produit et demeure la seule poudre de verre faite à 100% de verre post-consommation provenant de la collecte sélective.

Tout en offrant une deuxième vie pour le verre du Québec, la poudre de verre permet d'améliorer les performances du béton en le rendant plus résistant et plus durable. Cet ajout cimentaire vient remplacer des parts de ciment dans le béton et peut être utilisé dans les trottoirs, les bordures, les pavés et le mobilier urbain, bref, toutes infrastructures où il y a du béton. De plus, chaque tonne de VERROX® utilisée en remplacement du ciment permet de sauver une tonne de gaz à effet de serre.

Bien qu'elle ait déjà été utilisée dans plusieurs réalisations municipales et projets de démonstration, l'introduction de la poudre de verre dans la norme CSA permet aujourd'hui de paver la voie vers son utilisation à très grande échelle. « Depuis 2013, les nombreux essais in situ réalisés avec le VERROX® dans les ouvrages ont contribué, par les résultats obtenus, à soutenir la normalisation de

la poudre de verre » souligne monsieur Dominique Bégin, directeur de l'usine de micronisation du verre de Tricentris.

« Il n'y a pas eu de nouveaux ajouts cimentaires intégrés au cours des 40 dernières années. Alors recevoir cette norme aujourd'hui symbolise en quelque sorte le fait d'être accepté au sein de la grande famille des ajouts cimentaires et d'être reconnu comme tel. C'était le dernier frein au déploiement du VERROX® » ajoute monsieur Grégory Pratte, ambassadeur VERROX®.

Chaque tonne de poudre de verre est composée de quelques 2000 bouteilles et contenants de verre. Et la valorisation de cette matière se poursuivra alors que Tricentris investira 1 million de dollars en 2019 pour l'achat de nouveaux équipements. L'usine de micronisation pourra alors doubler, voire tripler, sa production de poudre de verre afin de répondre à une demande exponentielle. Nul doute que Tricentris assume son rôle de leader dans la transformation du verre au Québec.



verrox

DÉPLOYÉ PAR TRICENTRIS



Et les gaz à effet de serre dans tout ça?

Le débat sur la consigne est de retour. Mais bon, au-delà des plaidoyers qui s'affrontent, des argumentaires contraires et des offensives dirigées, une seule chose devrait primer dans tout ça: la réduction des gaz à effet de serre. En effet, que vous achetiez une voiture électrique, que vous fassiez du compost ou que vous instauriez un programme de protection des zones humides, au final, la question qui nous préoccupe actuellement, et pour un bon bout de temps, c'est: mon action sauvera-t-elle des gaz à effet de serre?

Chez les partisans du bac, les bottines suivent les babines. L'objectif est de garder le verre au Québec. Toutes les couleurs de verre. Pour ce faire, on finance des projets de recherche dans des universités de la province et on développe une expertise québécoise unique au monde. On travaille donc pour garder cette ressource chez nous. Des usines qui transforment le verre ici au Québec ont vu le jour et, de cette façon, on évite le transport du verre de couleur vert, soit la majorité des bouteilles de vin, en direction des États-Unis.

Et parlant transport, avez-vous réfléchi au fait qu'un système de consigne qui ne prévoit pas réutiliser les contenants devient alors un simple moyen de transport? Croyez-vous que dans un contexte où il est impératif de réduire l'émission de gaz à effet de serre, ajouter un

transport inutile et priver le Québec d'une expertise solide dans la transformation du verre au profit d'entreprises américaines situées à 1000 kilomètres de chez nous soit une bonne option? Pourquoi taire du débat cette information concernant la destination finale du verre vert?

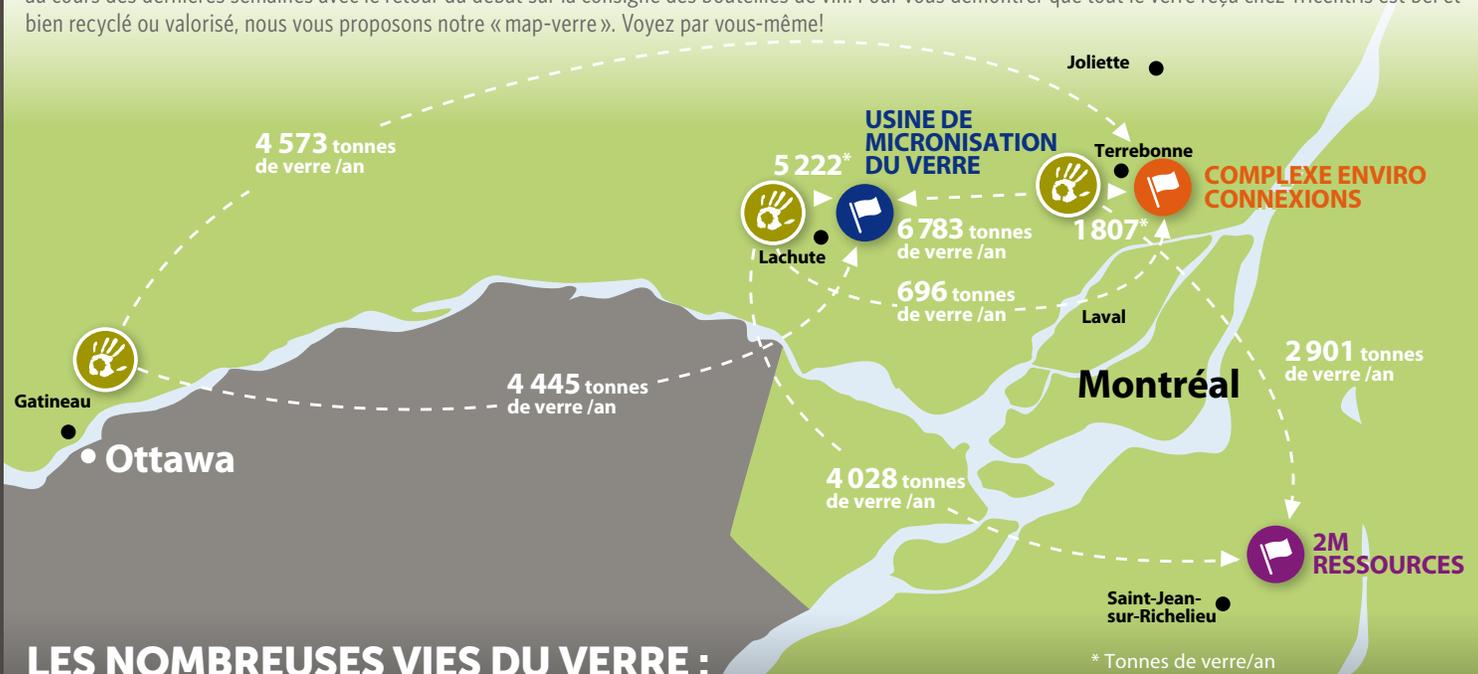
Certes, le chemin de la recherche, du développement et de la mise en marché prend du temps. Lorsque Klareco a fermé ses portes en 2012, Tricentris, 2M Ressources et Groupe Bellemarre ont saisi la balle au bond pour offrir au Québec de nouvelles solutions au recyclage du verre. Aujourd'hui, face aux avancées déjà réalisées et aux perspectives d'avenir, ne serait-il pas plus avisé d'accorder encore du temps aux entrepreneurs d'ici? Bloquer maintenant les possibilités de développement de produits à grande valeur ajoutée serait comme arrêter de courir un marathon à quelques mètres de la ligne d'arrivée.

Chez Tricentris, nous en sommes cette année à recycler 76,76% du verre que l'on reçoit et à valoriser le reste. Notre objectif est évidemment de recycler à 100% le verre reçu et nous sommes bien près de réussir.

Car au final, pour tous les acteurs qui agissent beaucoup plus qu'ils ne parlent, le constat est simple: mettre le verre dans le bac, c'est sauver des gaz à effet de serre.

LA « MAP-VERRE »

Le verre est-il recyclé ou enfoui? Qu'est-ce que vous faites avec le verre? Voilà quelques-unes des questions que nous recevons fréquemment, mais encore plus au cours des dernières semaines avec le retour du débat sur la consigne des bouteilles de vin. Pour vous démontrer que tout le verre reçu chez Tricentris est bel et bien recyclé ou valorisé, nous vous proposons notre « map-verre ». Voyez par vous-même!



LES NOMBREUSES VIES DU VERRE :

À l'usine de micronisation du verre

Le verre est transformé en différents produits tels qu'un ajout cimentaire, de l'abrasif projeté, du sable de filtration, du paillis décoratif, etc.

Chez 2M Ressources

Le verre y est conditionné afin d'être utilisé comme isolant dans la laine minérale ou encore pour être fondu dans le but de refaire des contenants de verre.

Chez Complexe Enviro Connexions

Le verre est entre autres utilisé pour remplacer le sable nécessaire pour l'enrobage des drains horizontaux de captage du biogaz et limite ainsi l'utilisation de nouvelle matière première.

LA CONSIGNE DU VERRE EN QUELQUES POINTS

Depuis plusieurs années déjà, le débat portant sur l'instauration d'une consigne sur les bouteilles de vin revient de façon périodique dans l'actualité. C'est d'ailleurs le cas en ce début 2019. Les arguments du mouvement pro-consigne fusent de toute parts alors que pourtant, Tricentris, comme plusieurs autres centres de tri du Québec, s'oppose à la consigne des contenants de verre à remplissage unique. Décortiquons donc ensemble quelques affirmations qu'on nous martèle au quotidien.

<p>Seulement 14% du verre est recyclé</p>	<p>FAUX</p>	<p>Cette donnée date de 2012 et n'est plus d'actualité. Ce moment coïncide avec la fermeture de Klareco qui était alors la seule usine de conditionnement du verre au Québec. Depuis, plusieurs projets pour valoriser le verre ont vu le jour, dont le Plan Verre l'innovation de Éco Entreprises Québec qui regroupe cinq centres de tri. À eux seuls, ils valorisent aujourd'hui plus de 50 % du verre du Québec. Il s'agit d'une croissance importante réalisée en quelques années seulement et qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Ce n'est pas le temps de couper cet élan.</p>
<p>La consigne est une méthode pour recycler le verre</p>	<p>FAUX</p>	<p>L'enjeu dans le dossier du verre n'est pas de le ramasser ou de le collecter, mais bien de le recycler et de le valoriser. À savoir, qu'est-ce qu'on fait avec le verre une fois qu'il est recueilli auprès des consommateurs? La question demeure que le verre soit dans les centres de tri ou les points de dépôt. La consigne n'apporte en soi aucune nouvelle solution puisqu'il s'agit d'un simple moyen de transport. Pourquoi donc mettre en place un système de transport parallèle alors qu'une étude réalisée en 2015-2016 par RECYC-Québec et ÉEQ démontre que 87% des bouteilles de vin sont déjà récupérées par la collecte sélective?</p>
<p>La consigne permettra de faire la même chose pour les bouteilles de vin que ce qui est fait avec les bouteilles de bière</p>	<p>FAUX</p>	<p>Les bouteilles de vin ne sont pas standardisées. Contrairement aux bouteilles de bière qui peuvent être réutilisées pour différentes marques, les bouteilles de vin ont des caractéristiques propres à chaque produit (forme, teinte, présence d'une piqûre, etc.). Considérant tous les producteurs de vin à travers le monde, il est évidemment impossible de retourner les bouteilles vers les innombrables embouteilleurs. Les bouteilles de vin sont donc des contenants à remplissage unique et la consigne privée, telle qu'elle existe pour les contenants à remplissage multiple, ne peut pas s'y appliquer.</p>
<p>Le verre contamine les autres matières du bac de récupération</p>	<p>FAUX</p>	<p>Une étude de caractérisation réalisée en partenariat avec Cascades et la SAQ a permis de démontrer que le taux de contamination d'un ballot de fibres par le verre était en deçà de 1% alors que Cascades peut accepter jusqu'à 5% de verre dans un ballot. Par le fait même, il est clair qu'il n'y a aucun lien entre la récente fermeture des marchés chinois et la présence du verre dans le bac de récupération.</p>
<p>La consigne est la meilleure solution pour récupérer un maximum de verre au Québec</p>	<p>FAUX</p>	<p>La consigne toucherait les bouteilles de vin seulement. Et, bien qu'elles représentent environ 50 % du verre présent dans le bac de récupération, il ne faut pas oublier l'autre moitié, soit les contenants alimentaires en verre de tous genres. Les pots de cornichons ou de confiture ont eux aussi besoin d'être récupérés et valorisés, mais à eux seuls, ils ne pourraient plus justifier tous les investissements technologiques et la recherche de nouveaux débouchés.</p>
<p>La consigne est l'option la plus verte pour récupérer les bouteilles</p>	<p>FAUX</p>	<p>En multipliant les déplacements automobiles des consommateurs pour rapporter les bouteilles aux points de dépôt et ceux des camions transportant ces mêmes bouteilles vers un conditionneur, on peut s'attendre à une émission de 35 000 tonnes de CO₂ supplémentaires par année (selon une étude réalisée en 2015 par la société LIDD Intelligence Supply Chain). En continuant plutôt d'utiliser le bac de récupération, on évite ces émissions supplémentaires puisque le camion de collecte passe déjà à votre porte et continuera de le faire. La collecte sélective, c'est le transport en commun des bouteilles de verre. La consigne, l'auto solo.</p>
<p>Il faudra simplement rapporter ses bouteilles à la SAQ</p>	<p>FAUX</p>	<p>La SAQ n'est pas propriétaire de ses locaux, mais bien locataire. Elle ne peut donc pas les agrandir à sa guise pour y ajouter l'espace nécessaire pour recueillir des bouteilles vides. Sans compter que, pour la majorité de ses succursales, ce serait physiquement impossible. Ce sont donc des centaines de points de dépôts, différents du lieu d'achat, qui devront voir le jour. En Ontario, là où les LCBO reprennent les bouteilles consignées, les citoyens se voient parfois refuser le retour de leurs bouteilles par manque de place et doivent donc repartir avec leurs bouteilles vides pour les rapporter lors d'une autre visite.</p>

AVIS AUX MEMBRES – AGA 2019 : 11 AVRIL



Comme à chaque année, l'assemblée générale annuelle de Tricentris se tient le deuxième jeudi du mois d'avril. Nous invitons donc tous nos membres à ouvrir leurs agendas et calendriers personnels pour réserver dès aujourd'hui la soirée du 11 avril prochain.

En participant à cet événement, vous serez ainsi aux premières loges pour faire avec nous le bilan de l'année 2018 et découvrir les défis et les projets qui nous attendent.

Cette année, nous vous donnons rendez-vous à quelques coins de rue de notre centre de tri de Lachute :

Théâtre des Petits Bonheurs
523, rue Berry à Lachute
L'assemblée y débutera dès 19h00

Au cours des prochaines semaines, vos représentants recevront directement leur convocation officielle, de même que tous les détails de cette soirée.

Pour toute question en lien avec cette assemblée générale, contactez madame Sophie Poncelet-Latour : 450-562-4488 / spl@tricentris.com

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !



INSOLITE : **RENAÎTRE DE SES CENDRES**

Pas vous littéralement, mais que diriez-vous qu'un arbre puisse voir le jour à partir de vos cendres? C'est ce que vous propose Muses Urnes Design. La compagnie québécoise a voulu ainsi proposer une alternative écologique pour diminuer l'empreinte environnementale de l'industrie funéraire. Puisqu'il est interdit d'être mis directement en terre dans un simple linceul, il faut alors opter pour l'inhumation ou la crémation. Dans le premier cas, les produits toxiques utilisés pour embaumer se libèrent dans le sol lors de la décomposition du corps. La crémation offre quant à elle un impact écologique plus faible mais ce procédé demeure énergivore et émet des gaz à effet de serre. Muses Urnes Design vient donc améliorer cette situation en proposant des urnes

d'une esthétique zen, complètement biodégradables, desquelles un arbre poussera. La base de l'urne est composée de chaux et de marc de café recyclé liés par une gélatine et qui permet de neutraliser le pH des cendres. D'argile naturelle, la section supérieure abrite quant à elle la semence et se dégrade au fil du temps dans la terre. Pour maximiser la germination, l'urne peut être conservée à l'intérieur pour les premiers mois. Une fois en terre, elle disparaîtra en quelques semaines, laissant derrière elle un terreau fertile pour la croissance de l'arbre. Mentionnons également que cette entreprise vient tout juste de remporter le concours Mouvement 2019. Alors, comment résister à cette option innovante et verte, qui nous offre en plus un arbre qui perdurera à la mémoire d'un être cher?



Source : Muses Urnes Design

* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



Tel. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM
651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5

